

Écrit par le 5 juin 2026

L'École des Nouvelles Images expose le travail de ses étudiants à Avignon

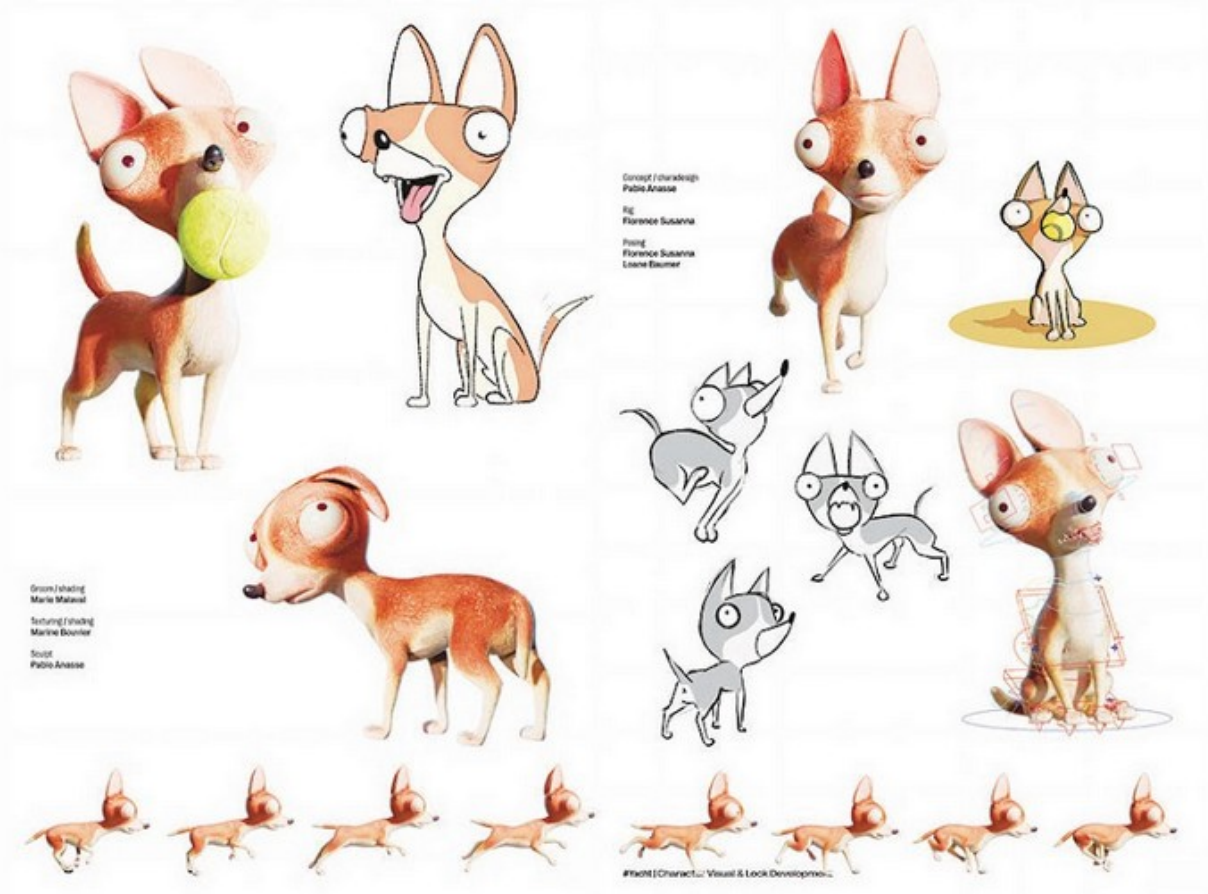


Dès ce mercredi 4 mars, l'[École des Nouvelles Images](#) (ENSI), spécialisée dans le cinéma d'animation 2D/3D et le jeu vidéo, organise une exposition au Jardin des Carmes et à la Villa Créative pour présenter le travail de ses étudiants.

Une cinquantaine de tirages grands formats affichant le travail des étudiants de l'ENSI seront installés au Jardin des Carmes et à la Villa Créative ce mercredi 4 mars à l'occasion d'une exposition interactive. L'occasion pour les visiteurs, qu'ils soient passionnés d'animation ou non, de découvrir les créations des étudiants et leur retranscription des connaissances transmises par les formateurs de l'école avignonnaise.

Les processus créatifs qui ont mené aux projets finaux seront mis en lumière lors de cette exposition qui mettra aussi à disposition des QR Codes pour que les visiteurs puissent visionner les films et essayer les jeux des différentes promotions. L'exposition sera en place jusqu'au mardi 31 mars.

Ecrit par le 5 juin 2026



Ecrit par le 5 juin 2026



Ecrit par le 5 juin 2026



Écrit par le 5 juin 2026



©École des Nouvelles Images

Une nocturne créative

Dans ce cadre, l'ENSI organise aussi une 'Nocturne Créative' ce jeudi 5 mars en partenariat avec [Avignon Université](#) au sein de la Villa Créative.

Au programme :

- **De 17h30 à 19h** : la table ronde 'La place des femmes dans les métiers du Cinéma' avec [Anne-Cécile Celimon-Paul](#), chargée de mission cinéma pour la [Commission du Film Luberon Vaucluse](#), et [Émilie Pérez Avilés](#) et [Alexandra Mundell](#), conseillères Culture Spectacle Audiovisuel chez France Travail.
- **De 18h à 23h** : les visiteurs pourront profiter de l'espace gaming et tester les jeux élaborés par les étudiants.

Écrit par le 5 juin 2026

- **De 19h à 23h** : projection de courts métrages réalisés par des étudiants de 3e à 5e année et sélectionnés par le bureau des étudiants et par l'association [Cinéfilms et filles](#).

Des journées portes ouvertes

L'École des Nouvelles Images profitera également de ce mois de mars pour ouvrir ses portes au public ce samedi 7 mars. L'occasion idéale de rencontrer les formateurs, les étudiants et de découvrir les formations proposées par l'école. Une seconde journée portes ouvertes sera organisée le samedi 11 avril.

Pour s'inscrire, [cliquez ici](#).

Samedis 7 mars et 11 avril. De 9h30 à 17h. École des Nouvelles Images. 33 bis Rue Louis Pasteur. Avignon.

Jardin des Carmes : l'aire de compostage collectif officiellement inaugurée

Ecrit par le 5 juin 2026



Ce vendredi 17 mars, l'aire de compostage collectif du jardin du Cloître des Carmes était officiellement inaugurée. D'ici 5 ans, 120 ans similaires devraient être installés par le Grand Avignon dans le Vaucluse, dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

L'aire de compostage collectif du jardin des Carmes, installée depuis presque 3 ans, a été inaugurée ce vendredi 17 mars. Pour rappel, une aire de compostage issue d'une initiative citoyenne est à l'origine des 3 aires de compostage collectif installées en intramuros d'Avignon par le Grand Avignon. Après les aménagements réalisés dans le jardin des Carmes et le square Agricole-Perdiguer, la mise en service de la plateforme du square Pétramale en juin 2022 a rendu opérationnel tout le dispositif.

Faciles d'emploi grâce aux panneaux d'informations installés à proximité, ces trois sites sont accessibles sur inscription aux habitants volontaires qui s'engagent à signer la charte de bonne utilisation. A ce jour, près de 300 usagers, qui ont composté plus de 12 tonnes de déchets de cuisine en 2022, sont inscrits au

Ecrit par le 5 juin 2026

programme. Ces résultats illustrent la possibilité de réduire de façon significative le volume des ordures ménagères en transformant les déchets de cuisine et de jardin en un fertilisant naturel.

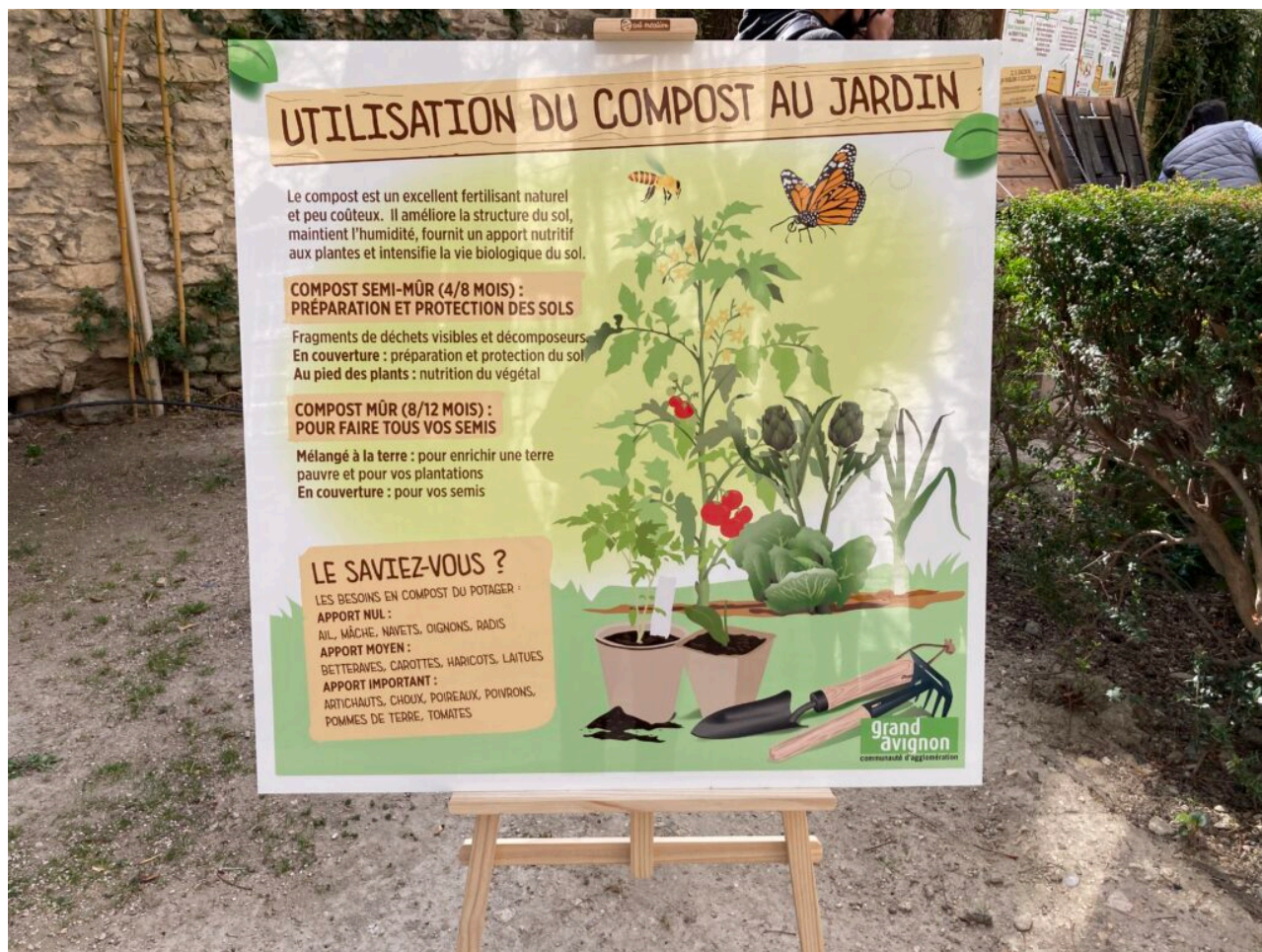
L'enjeu de ces espaces de compostage partagé est d'accompagner les usagers à adopter les bons réflexes. Trier, couper les restes de repas, déposer les biodéchets autorisés dans le bac d'apport, ajouter un volume équivalent de broyat, tout est expliqué sur les panneaux installés sur chacune des aires. Seul le respect de ces consignes garantit la bonne qualité d'un compost mûre (8/12 mois) à la disposition des usagers, mais aussi de la ville d'Avignon.



Ecrit par le 5 juin 2026



Ecrit par le 5 juin 2026



Des panneaux expliquant le processus de compostage sont installés sur chacune des aires © Jérôme Renaud

Dans le cadre de son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour réduire la production de déchets, le Grand Avignon prévoit le déploiement d'aires de compostage collectif sur différentes communes du Vaucluse. Ainsi, après la création de deux nouvelles aires cet hiver sur le quartier des Neuf Peyres à Avignon et sur la commune de Velleron, d'autres projets sont à l'étude sur Montfavet et Le Pontet. Au total, le territoire devrait être équipé de 120 espaces d'ici à 2028.

Entre 1 000 et 2 500 € d'entretien par an

Ces aires de compostage collectif coûtent environ 2000 € pour les 5 bacs (1 bac d'apport, un bac de broyat, 3 bacs de maturation) et 350 € de matériel avec les bioseaux (récipients qui permettent de collecter les déchets de cuisine que l'on souhaite composter) et l'outillage.

L'entretien d'une aire coûte de 1 000 à 2 500 € par an en fonction de la charge de travail. Les agents de

Ecrit par le 5 juin 2026

service environnement-déchets, en charge des aires, y passent toutes les semaines pour vérifier les installations et l'état du matériel (bonne utilisation, aération, ajout de broyat, etc.)



Ecrit par le 5 juin 2026



Ecrit par le 5 juin 2026



Chacune des aires est équipée d'un bac d'apport, d'un bac de broyat et de trois bacs de maturation
© Jérôme Renaud

Comment s'inscrire au programme ?

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, contactez Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84. Vous serez recontacté par le responsable technique du Grand Avignon qui vous inscrira sur liste d'attente et vous transmettra la charte d'utilisation. Une fois la charte signée, vous recevrez un seau ainsi que le code permettant l'ouverture des bacs. Vous pourrez alors commencer à utiliser l'aire. Vous disposerez également des coordonnées du référent du site pour toute question.